

Programme triennal d'immobilisations 2014-2016: 3,8 G \$

D'ici 2016, Montréal concentrera ses investissements dans les activités de transport et d'hygiène du milieu dans le cadre de son programme triennal d'immobilisations (PTI). Ces deux secteurs représentent à eux seuls plus de 63 % des investissements du PTI.

BERNARD GAUTHIER

«À nouveau cette année, la priorité est donnée aux travaux de remise à niveau et de modernisation de nos infrastructures que nous voulons fiables, performantes et de qualité. Par des investissements majeurs, nous désirons assurer le présent tout en préparant l'avenir», affirme le maire de Montréal, Laurent Blanchard.

Le reste des fonds servira à la réalisation de nouveaux projets. La mise à niveau de la gestion de l'eau, l'aménagement d'espaces publics, le développement d'équipements sportifs, les activités de loisirs et de culture, et la modernisation du réseau des bibliothèques figurent parmi les projets à venir.



Le maire Laurent Blanchard veut activer le dossier de l'équité salariale chez les cols blancs

À la suite de la décision rendue par la Commission de l'équité salariale dans le conflit opposant la Ville de Montréal et le syndicat des cols blancs concernant la parité dans le traitement, le maire est décidé à régler la question le plus rapidement possible.

DANIEL ROLLAND

«La Ville a toujours respecté la Loi sur l'équité salariale, comme en témoignent les nombreux ajustements salariaux versés à ce jour aux divers groupes d'employés de la Ville, incluant les cols blancs. Maintenant que la Commission a émis son avis quant aux modalités d'application de la loi, nous allons pouvoir compléter l'exercice d'équité salariale chez les cols blancs. Nous allons donc nous empresser de reprendre les discussions avec les représentants du Syndicat des fonctionnaires municipaux, car nous souhaitons trouver une issue rapide pour ne pas retarder le règlement de ce dossier. Nous sommes en mode solutions et cherchons à trouver une issue convenable à tous », a précisé le maire Blanchard.

SE13035

LES CHRONIQUES DE LA SDC VIEUX-MONTRÉAL



www.vieuxmontreal.ca

Une collectivité d'affaires en plein développement

Puisqu'elle couvre tout le territoire du Vieux-Montréal et qu'elle est constituée majoritairement de bureaux d'affaires, notre SDC est davantage une société de développement économique à proprement parler. Notre rôle essentiel consiste à assurer le développement de notre collectivité d'affaires et à mettre en valeur et promouvoir le Vieux-Montréal dans son ensemble.

Pour y parvenir, la SDC Vieux-Montréal s'est donnée pour mission d'accomplir ce mandat dans un souci constant du maintien de l'harmonie entre les différents groupes visitant notre quartier, y habitant ou y travaillant. Signe fort encourageant, il nous faut admettre que cette année, nous ressentons de plus en plus que notre « projet » commence à être mieux connu et même reconnu par ces groupes visés.

De plus, plusieurs partenariats sont maintenant établis avec des organismes et des intervenants de notre environnement externe qui facilitent grandement la réalisation de notre mandat et augmentent ainsi notre efficacité. Mentionnons, pour ne nommer que ceux-là: l'arrondissement de Ville-Marie, le Vieux-Port, Tourisme Montréal, le Comité des croisières de Montréal, le Palais des congrès de Montréal, l'UQÀM, Héritage Montréal, le Casino de Montréal.

Évidemment, nous sommes une OBNL et nous devons mener à bien nos opérations en utilisant un minimum de ressources. Nous nous amusons à dire que l'imagination et l'innovation sont vraiment nos meilleures alliées.

La SDC est régie par un Conseil d'administration composé de neuf administrateurs, qui sont tous membres en règle de la SDC, sauf un. En effet, un des administrateurs est un représentant de l'arrondissement de Ville-Marie. Cette définition du Conseil d'administration est établie par la Loi sur les cités et villes, qui encadre clairement l'existence des SDC au Québec. À ce chapitre, notre Assemblée générale annuelle et notre Assemblée générale du budget se tiendront le 26 septembre prochain. Il y aura alors élection de trois administrateurs qui siégeront sur le CA pour les deux prochaines années. Et il y aura détermination de notre budget pour l'année 2014. Passez nous voir sur notre site internet. Cela vous permettra d'avoir plus d'informations à ce sujet.



